



CONTROLEUR(SE) MATERIELS ROULANTS



Groupement Technique et Logistique



Direction départementale du SDIS 76
6, rue du verger
76190 YVETOT

Missions du SDIS

Prévention et évaluation des risques de sécurité civile,
Préparation des mesures de sauvegarde et organisation
des moyens de secours,
Protection des personnes, des biens et de
l'environnement,
Secours d'urgence aux personnes victimes d'accidents, de
sinistres ou de catastrophes ainsi que leur évacuation.

Missions du groupement Technique et Logistique

Equipements, approvisionnement et logistique ;
Contrôle des matériels et des équipements ;
Maintenance des matériels et des équipements ;
Aménagement des véhicules.

Dimensionnement du groupement Technique et Logistique

6 services ;
3 ateliers et 1 atelier itinérant ;
63 agents ;
Budget : 4 547 052 € en investissement et 3 257 673 € en fonctionnement.

Liaisons hiérarchiques

N+1 : Chef(fe) du service des matériels roulants.
N+2 : Chef(fe) du groupement technique et logistique.

Liaisons fonctionnelles

Internes : Gestionnaires de parc, chef(fe)s des ateliers
de maintenance.
Externes : Différents fournisseurs de matériels et
pièces détachées dans son domaine de compétence,
concessionnaires automobiles et les professionnels de
la réparation.

Missions principales

Sur la commande des gestionnaires de parc,
Participer avec les prestataires sur le terrain aux contrôles de levage. Diagnostiquer les pannes des véhicules et
embarcations du parc roulant et navigant du service ;
Réaliser des réparations de courte durée ;
Suivre les réparations réalisées chez les prestataires extérieurs (dont le service fait) ;
Participer à l'élaboration des procédures liées à la politique du service dans le cadre de la maintenance du parc ;
Analyser les procès-verbaux au retour des contrôles réglementaires, informer le gestionnaire de parc le cas
échéant ;
Lors d'un sinistre, évaluer le montant des réparations.

Dans le cadre des glissements de véhicules, réaliser l'état des lieux des engins et proposer, en lien avec le/la chef(fe)
de service technique, une remise en état au gestionnaire de parc.

Missions secondaires

Informier et conseiller les personnels sur les bonnes pratiques de maintenance des matériels roulants pour réduire
les dysfonctionnements ;
Participer à la réalisation de convoyage de véhicules de service dans le cadre de la maintenance ;
Conseiller le service des matériels roulants pour le renouvellement des véhicules et des embarcations ;
Identifier des sapeurs-pompiers en capacité de réaliser des diagnostics dans le cadre de la maintenance des
matériels roulants.

Emploi opérationnel (SP)



Les missions opérationnelles sont définies par le chef de Corps en fonction des unités de valeur détenues par l'agent et des nécessités de service.

Filières et plages de grades du poste

SPP

Sergent à adjudant-chef

ADM

TECH

Adjoint technique principal 2^{ème} classe
à agent de maîtrise principal

Formations et diplômes

BEP à Bac Professionnel en maintenance des véhicules, dominante véhicules industriels ;
Formation complémentaire en maintenance des moteurs diesels et de leurs équipements appréciée ;
Permis B
Permis BE, C, CE appréciés ;
Maîtrise des outils informatiques : bureautique (Excel, Word).

Connaissances

Mécanique et systèmes électriques, hydrauliques, pneumatiques ;
Techniques de diagnostic ;
Notions en électrotechnique appréciées.

Savoir-faire

Appliquer, et faire appliquer la stratégie de maintenance du parc roulant et navigant ;
Animer un groupe d'agents susceptible d'intervenir pour le diagnostic des pannes des véhicules.

Savoir-être

Organisation et rigueur ;
Aptitude à rendre compte ;
Disponibilité et esprit d'équipe.



Encadrement

Néant

- Word, Excel, Access, PowerPoint
- Logiciel de gestion de courriers : Elise
- Logiciel financier
- Logiciel métier
- Logiciel technique
- Logiciel graphique



- Effets d'habillement
- Logement de fonction
- Véhicule de service
- Téléphone portable
- Ordinateur portable / tablette
- Badge d'accès
- Carte de pointage



Poste à temps complet ;
Déplacements occasionnels sur le département.



Moyens informatiques et bureautiques ;
Ordinateur avec logiciels spécifiques pour la gestion de parc automobile.

Rémunération (selon la délibération du CASDIS en vigueur)

PATS

- Sur le grade requis
- Groupe de fonction : 2.1
- Paliers d'expérience, d'expertise et de qualifications professionnelles : selon expérience acquise dans un domaine équivalent

SPP

- Salaire indiciaire au grade concerné
- Régime indemnitaire

Complémentaire et prévoyance

Œuvres sociales : Action sociale





- Voie statutaire
- Voie contractuelle (durée réglementaire maximale) : 12 mois

Chef du service des matériels roulants.
02.35.56.11.23